

Le devenir des diplômés de master en formation initiale

- Promotion 2013 - Enquête 2015

A l'université de Lille Sciences et Technologies, le master reste un diplôme pour lequel l'insertion professionnelle se fait dans de bonnes conditions, malgré une situation économique nationale et régionale difficile depuis plusieurs années (taux de chômage régional plus élevé et salaire médian régional des jeunes cadres plus faible que la moyenne nationale).

Pour la promotion des diplômés 2013, le taux d'insertion ne fléchit pas (91%), il s'accompagne même d'une légère reprise de la part d'emploi cadre (65%) et du salaire mensuel net (1912 €) : pour 64% des diplômés en emploi, celui-ci est complété par des avantages en nature (frais de restauration, équipement de communication...). Par contre la part d'emploi stable (CDI, fonctionnaires) diminue légèrement (76%).

L'attractivité de la région semble faiblir puisque la part des diplômés en emploi restant dans le Nord-Pas de Calais passe en dessous de 60 % même si les étudiants originaires du NPdC sont toujours plus de 70 % à rester y travailler : cette mobilité régionale semble correspondre aux disciplines où le taux d'insertion est plus faible, mais également aux structures économiques régionales (poids actuel de l'industrie dans la région et part de l'insertion dans l'industrie pour les diplômés de chimie par exemple).

Globalement 9 diplômés sur 10 sont satisfaits de leur emploi, mais également de leur formation et près des trois quarts trouvent leur emploi en adéquation avec leur formation de master.

Nathalie JACOB - Responsable de l'enquête
Martine CASSETTE - Directrice de l'OFIP

Bref sur l'enquête

Avril 2016

L'OFIP a interrogé la promotion des diplômés de master 2013 de l'université Lille Sciences et Technologies, sur leur situation au 1^{er} décembre 2015. Cette enquête est menée pour l'établissement depuis deux décennies, elle entre également dans le cadre d'une enquête nationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

1432 diplômés de nationalité française (ou de nationalité étrangère, ayant obtenu leur baccalauréat en France), âgés de 30 ans et moins lors de l'obtention de leur master, sont concernés par cette enquête (les diplômés délocalisés et de la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille sont exclus).

Le taux de réponse est de 93%. Les données ont été pondérées par master afin de travailler sur la population de départ.

L'enquête s'est déroulée en décembre 2015 et janvier 2016, par téléphone pour 86% des répondants et par le biais d'un questionnaire en ligne pour les 14% restants.

Les caractéristiques des diplômés

Cette année, les diplômés âgés de 30 ans et moins lors de l'obtention du master en 2013 sont considérés en formation initiale. De plus, sur les 1432 diplômés interrogés, 56 ont indiqué avoir interrompu leurs études pendant deux ans ou plus entre leur baccalauréat et leur master en 2013, ils ont été retirés de la population en formation initiale.

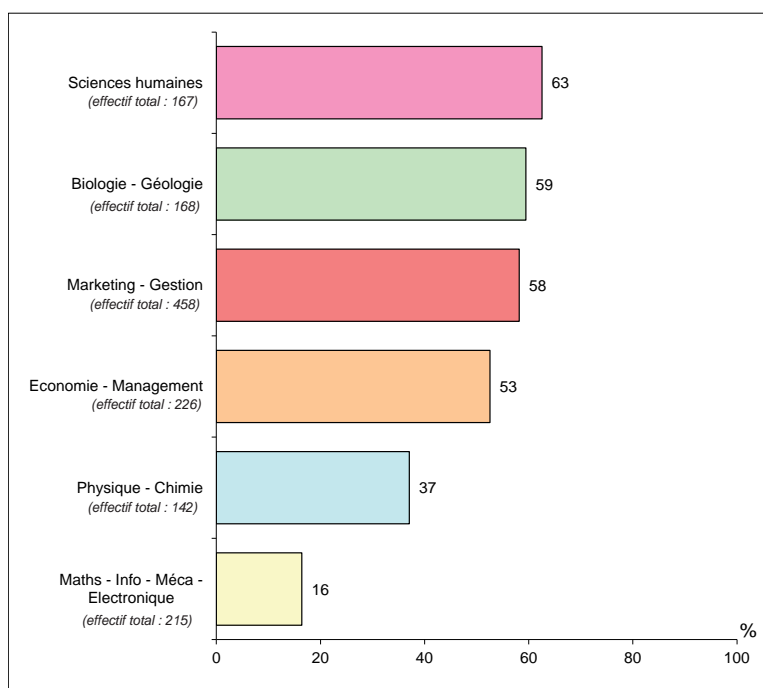
L'âge de ces 1376 diplômés en formation initiale est compris entre 22 et 30 ans au moment de l'obtention du diplôme. L'âge moyen est de 24 ans. Le mode (valeur la plus fréquente) est de 23 ans, ce qui correspond à l'âge de référence pour un diplômé de master n'ayant pas de retard dans ses études.

La part des femmes au sein des diplômés 2013 est de 49%.

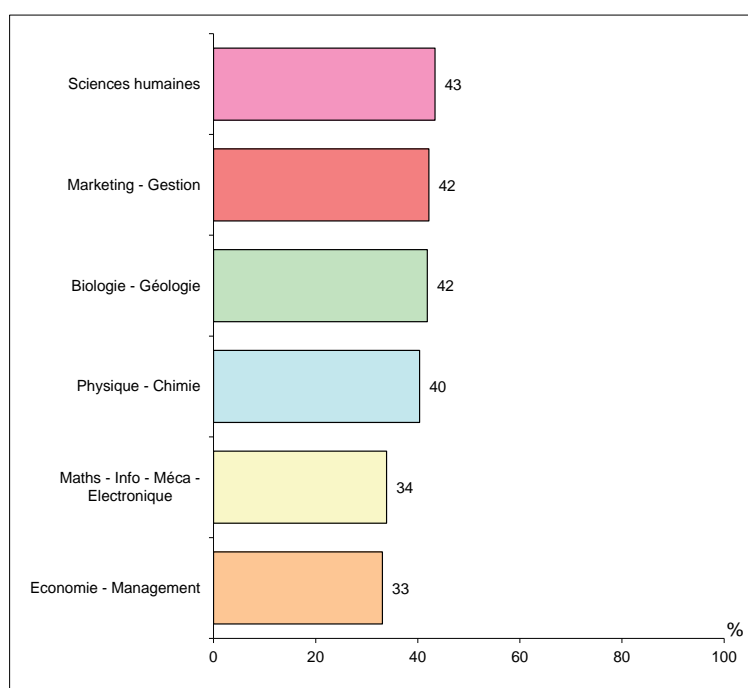
Concernant les ressources financières, 31% des diplômés ont bénéficié d'une bourse durant leur année de master : 29% sur critères sociaux et 2% sur d'autres critères.

L'origine sociale des diplômés (*établie à partir de la catégorie socio-professionnelle du père*) montre que 39% sont issus des «cadres et professions intellectuelles supérieures», 18% ont un père classé en «professions intermédiaires», 18% un père ouvrier, 14% un père employé, 8% un père artisan-commerçant et 3% un père agriculteur.

Part des femmes

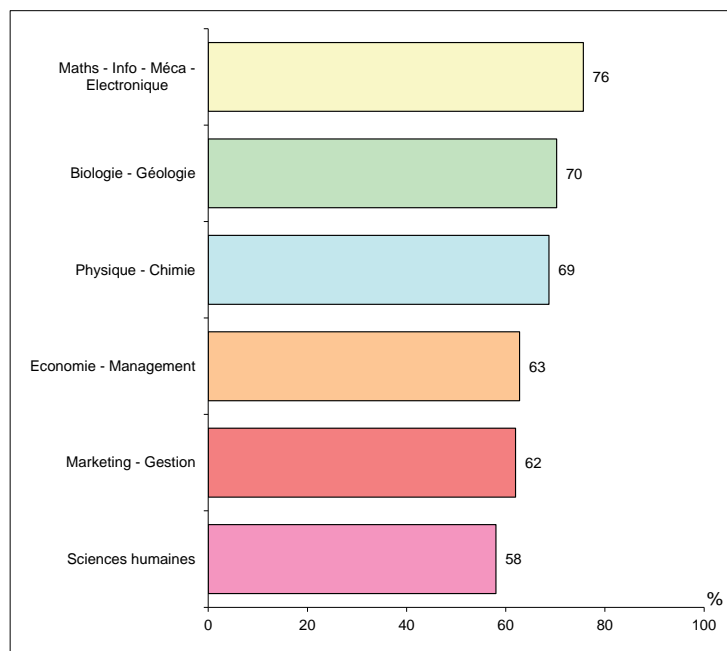


Part des enfants de cadres

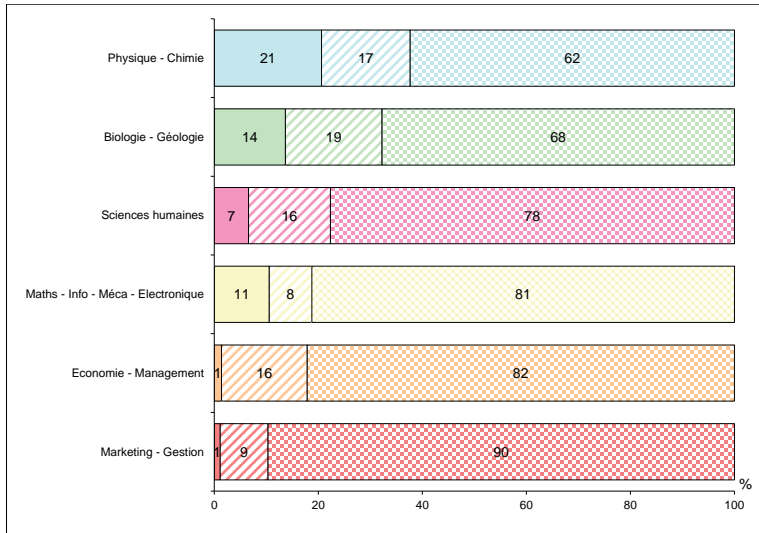


Part des diplômés originaires de la région Nord-Pas de Calais

65% des diplômés sont originaires du Nord-Pas de Calais (selon l'adresse permanente donnée lors de l'inscription des diplômés en master). 31% viennent de la Métropole Européenne de Lille, 19% du reste du département et 15% du Pas de Calais. On compte également 6% de diplômés originaires de la région Picardie, 5% de la région parisienne, 23% d'une autre région française et 1% de l'étranger. En effet, sur les 1376 diplômés à interroger, il y a 30 diplômés de nationalité étrangère ayant obtenu leur baccalauréat en France.



La réinscription dans l'enseignement supérieur



■ Réinscrit en doctorat ■ Réinscrit dans une autre formation ■ Non réinscrit

La part de diplômés réinscrits dans l'enseignement supérieur depuis l'obtention de leur master en 2013 s'élève à 20% : 7% en doctorat et 13% dans une autre formation.

Lors de l'année universitaire suivant l'obtention du master (2013/2014), 13% des diplômés sont réinscrits, l'année suivante (2014/2015), ils sont 12% et enfin, en 2015/2016, ils sont 10%.

Notons que la part de diplômés réinscrits dans l'enseignement supérieur monte à 33% pour les diplômés d'un master enseignement.

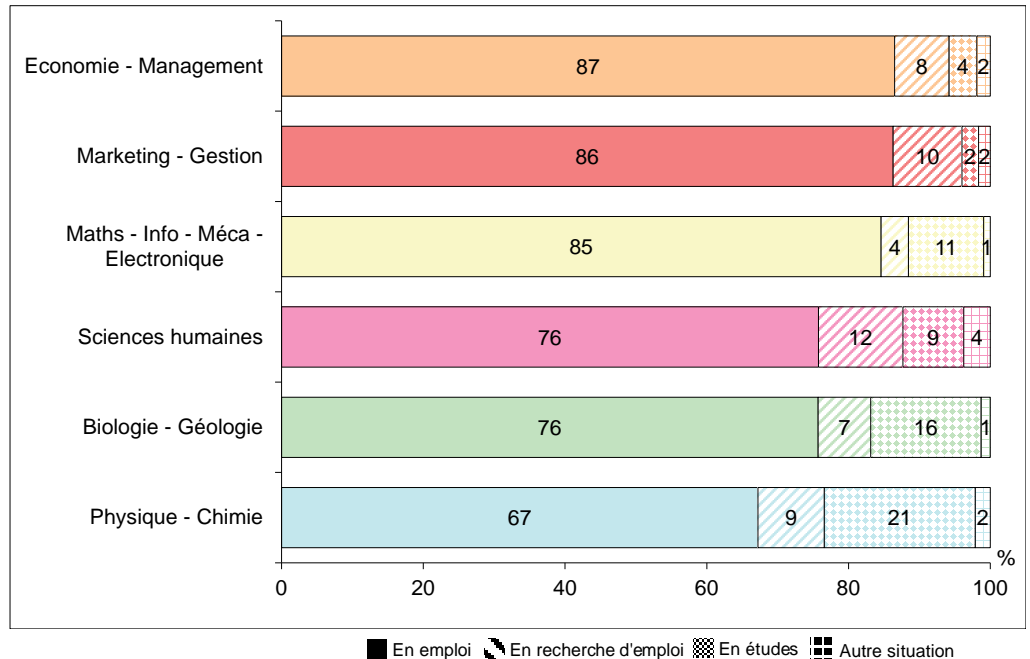
Sur les réinscrits au moins l'une des deux premières années suivant le master 2013, 7 ont été diplômés d'un diplôme de niveau supérieur au master, ce qui représente 0,5% de l'ensemble des diplômés.

Les 7 diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au master (après celui de Lille 1 en 2013) ne sont pas pris en compte dans les chiffres d'insertion au 1^{er} décembre 2015.

La situation professionnelle au 1^{er} décembre 2015

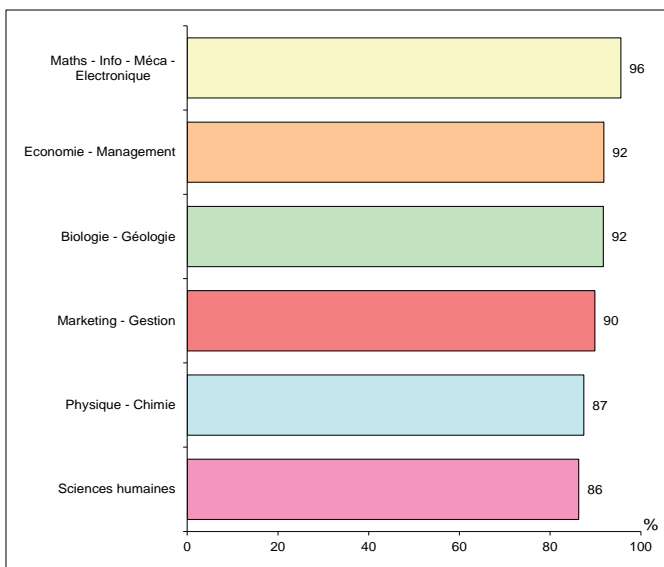
A cette date, la situation principale des diplômés est la suivante : 82% sont en emploi, 8% en recherche d'emploi, 8% en études dans un établissement d'enseignement supérieur et 2% dans une autre situation.

Les 25 personnes dans une autre situation sont sans emploi et n'en recherchent pas : elles sont en service civique (6 personnes), en préparation de concours sans être inscrites dans un établissement d'enseignement supérieur (4 personnes), en création d'entreprise ou dans un autre projet professionnel (4 personnes), en formation hors enseignement supérieur, en voyage à l'étranger, au foyer, en bénévolat, etc..



■ En emploi ■ En recherche d'emploi ■ En études ■ Autre situation

Les 113 personnes en études au 1^{er} décembre 2015, donc pour l'année universitaire 2015/2016, sont inscrites en doctorat pour 77%, dans une préparation de concours pour 9%, dans un autre master (en 2^e année) pour 5% et dans un autre diplôme pour 9% (mastère, M1, DUT, BTS, autres).



Le taux d'insertion

Au 1^{er} décembre 2015, le taux d'insertion s'élève à 91%. Hommes et femmes sont proches : 91% pour eux contre 90% pour elles.

On compte 115 diplômés en recherche d'emploi. Ils recherchent un emploi depuis 9 mois, en moyenne.

Parmi eux, 12 n'ont jamais travaillé pendant la période séparant la sortie du master et le 1^{er} décembre 2015 (tout en ne s'étant pas réinscrits dans l'enseignement supérieur), cela correspond donc à moins d'1% de l'ensemble des 1376 diplômés.

Le taux d'insertion est l'exact complément du taux de chômage, il se calcule en divisant le nombre de diplômés en emploi par le nombre de diplômés actifs, donc en emploi ou en recherche d'emploi, puis en multipliant par 100.

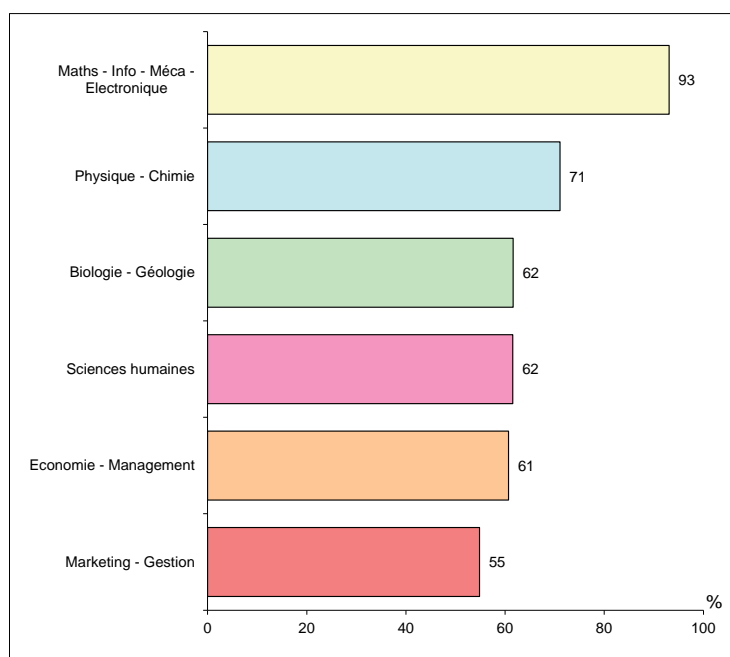
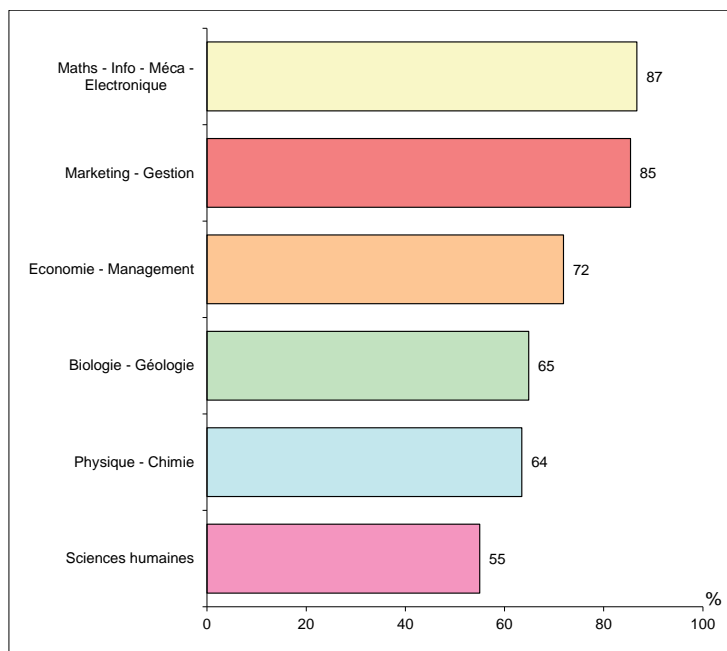
L'emploi stable

L'emploi dit «stable» concerne 76% des diplômés 2013 : 64% sont en CDI, 10% sont fonctionnaires ou stagiaires de la fonction publique, 2% sont indépendants ou chefs d'entreprise.

Pour les 24% des diplômés dont l'emploi n'est pas considéré comme stable, on compte 19% de CDD, 2% d'intérim, 2% de volontariat international, 1% de vacances et moins d'1% d'autres contrats (pigiste, contrat aidé..).

Il y a 5 points d'écart entre hommes et femmes : les premiers ont une part d'emploi stable de 78% et les secondes de 73%.

La part d'emploi stable (contrats à durée indéterminée et assimilés) est calculée par rapport au nombre total de diplômés en emploi, la somme de l'emploi stable et de l'emploi «non stable» (contrats à durée déterminée et assimilés) faisant 100%.



L'emploi cadre

Les diplômés sont 65% à avoir un niveau d'emploi cadre. En prenant en compte les emplois de niveau cadre et les professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise), le pourcentage s'élève à 97%.

16 points séparent les pourcentages des hommes et des femmes : 73% des hommes ont un niveau d'emploi cadre, pour seulement 57% des femmes.

La part d'emploi cadre est de 69% pour les diplômés en emploi stable, alors qu'elle n'est que de 52% pour les diplômés en CDD et assimilés.

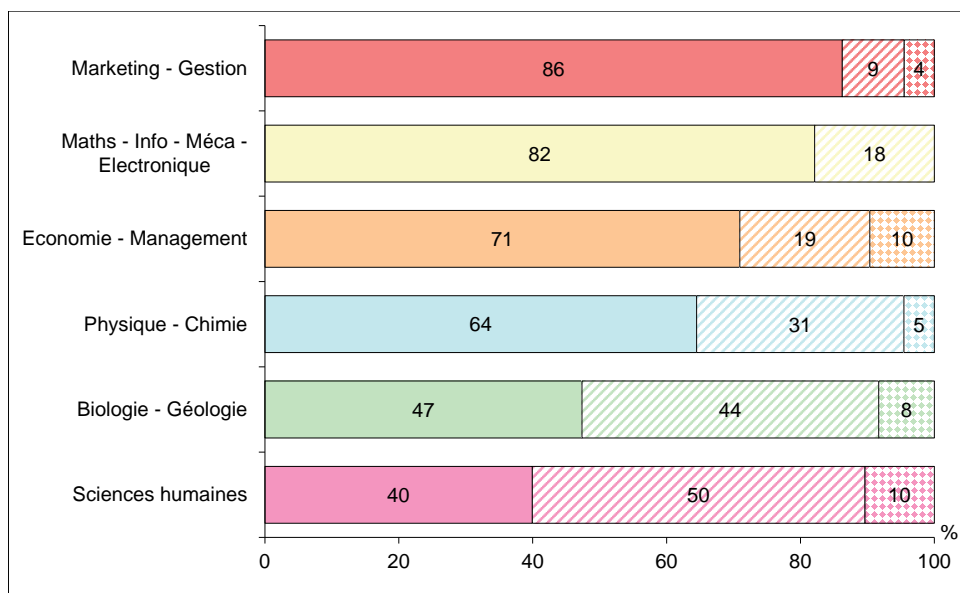
La part d'emploi cadre est calculée par rapport au nombre total de diplômés en emploi, la somme des diplômés en emploi cadre et en emploi non cadre (technicien, agent de maîtrise, employé) faisant 100%.

Le type d'employeur

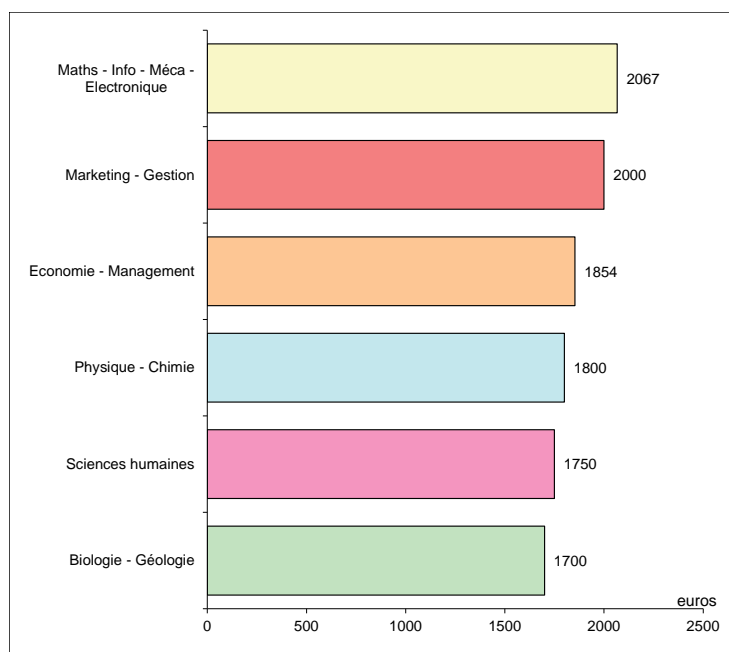
La part des diplômés travaillant dans le secteur privé s'élève à 71% (69% sont salariés dans une entreprise privée, 2% sont leur propre employeur). Le secteur public regroupe quant à lui 23% des diplômés (20% travaillent dans la fonction publique et 3% dans un organisme public) et le secteur associatif les 6% restants.

Le type d'employeur a une incidence sur la stabilité de l'emploi. Ainsi, dans le secteur privé, la part d'emploi stable est de 84% alors qu'elle est de 64% dans le secteur associatif et de 53% dans le secteur public.

Concernant la part d'emploi cadre, elle est de 77% dans le public, 63% dans le privé et seulement 42% dans l'associatif.



Le salaire net mensuel médian (primes comprises)



Le temps partiel ne concerne que 3% des diplômés en emploi, néanmoins des diplômés occupent plusieurs emplois simultanément (3%).

Pour les diplômés travaillant à temps plein, le salaire net mensuel médian, primes comprises, s'élève à 1912 euros.

Les hommes touchent un salaire médian supérieur de plus de 200 euros à celui des femmes : 2002 euros pour eux et 1800 euros pour les femmes.

Le salaire médian des diplômés en emploi stable s'élève à 2000 euros (contre 1639 euros pour les diplômés en CDD et assimilés) et celui des diplômés ayant un emploi cadre à 2042 euros (contre 1650 euros pour les diplômés non cadres).

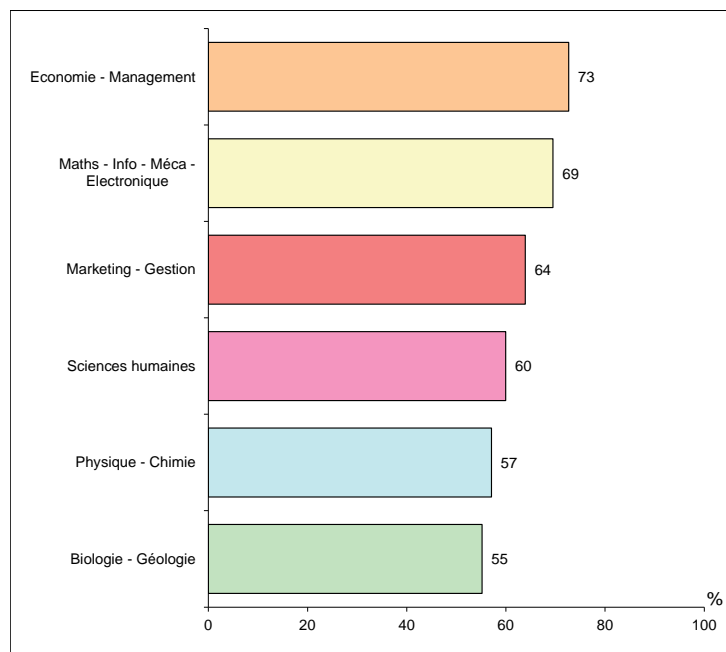
Le salaire médian est plus élevé dans le privé (2000 euros) que dans le public (1750 euros) et dans l'associatif (1604 euros).

Le salaire médian coupe la population en deux parties égales. Il comprend les éventuelles primes et compléments, 13^e mois, etc.

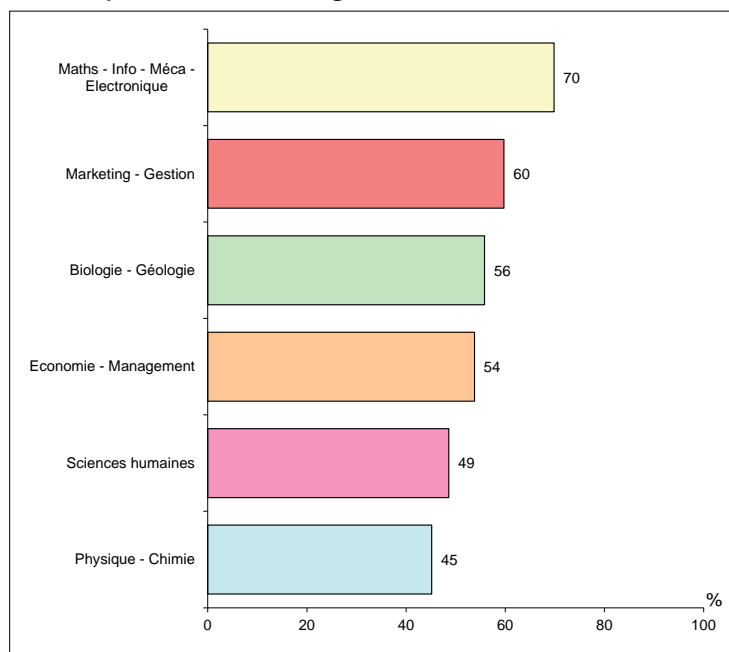
Les avantages en nature

En plus d'éventuelles primes et/ou 13^e mois, 64% des diplômés déclarent bénéficier d'avantages en nature.

La moitié des répondants bénéficient d'avantages liés à la restauration (chèque déjeuner, repas gratuit ou à prix modéré). Près d'un quart disposent d'outils de communication (téléphone mobile, ordinateur, tablette). Un répondant sur 10 a des avantages liés à un véhicule (voiture de fonction, carburant, péage). Enfin, on peut citer des avantages liés à la présentation (vêtements, 3%), au logement (2%) ou divers autres avantages (mutuelle santé, frais de transport, chèques cadeaux, etc.).



Emploi dans la région Nord-Pas de Calais



Le lieu d'emploi

57% des diplômés en emploi le sont dans la région Nord-Pas de Calais : 40% travaillent dans la Métropole Européenne de Lille, 10% dans une autre zone du département et 7% dans le Pas de Calais.

Pour les autres diplômés, on compte 3% d'emploi en Picardie, 15% en région parisienne, 16% dans une autre région française et 9% à l'étranger.

65% des diplômés en emploi sont originaires de la région Nord-Pas de Calais. Parmi eux, 72% travaillent dans la région, 2% en Picardie, 11% en région parisienne, 8% dans une autre région française et 7% à l'étranger.

Le solde migratoire régional (différence entre le lieu d'emploi et l'origine géographique des diplômés) est donc de -8 points.

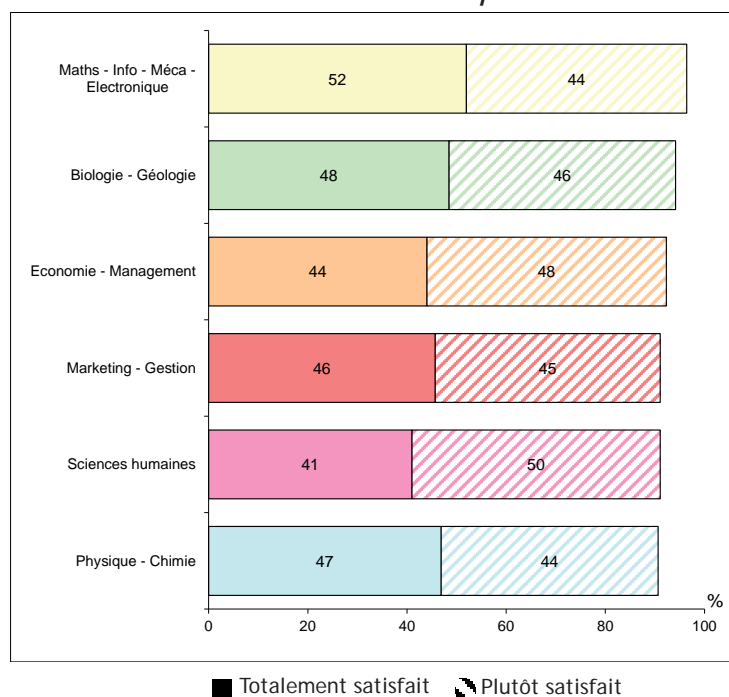
C'est à l'étranger que le salaire médian est le plus élevé (2146 euros), devant la région parisienne (2097 euros). Dans la Métropole Européenne de Lille, le salaire médian est de 1900 euros.

Le secteur d'activité de l'employeur

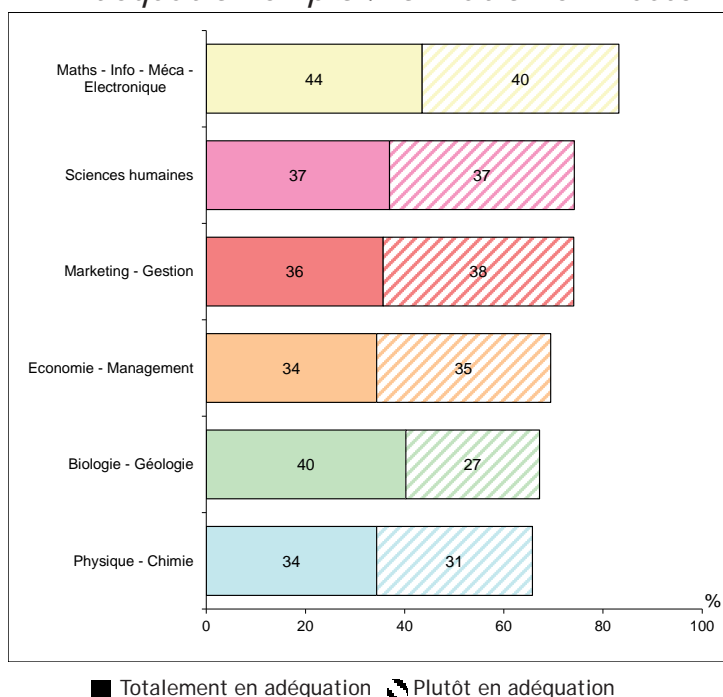
	Industrie (agriculture, construction)	Commerce, transports	Information et communi- cation	Activités financières et d'assurance	Activités spécialisées, scientifiques, techniques	Activités de services administratifs et de soutien	Enseignement, administration publique, santé	Autres activités de service	Total
Maths - Info - Méca - Electronique	11%	7%	46%	8%	12%	1%	16%	-	100%
Physique - Chimie	32%	4%	11%	-	17%	1%	33%	1%	100%
Biologie - Géologie	17%	10%	3%	1%	27%	2%	38%	3%	100%
Marketing - Gestion	11%	41%	12%	6%	12%	5%	10%	3%	100%
Economie - Management	10%	19%	14%	9%	13%	7%	25%	3%	100%
Sciences humaines	3%	10%	2%	-	20%	2%	54%	8%	100%
Total	12%	21%	15%	5%	15%	4%	24%	3%	100%

La satisfaction de l'emploi

Satisfaction emploi



Adéquation emploi/formation en master



92% des diplômés sont globalement satisfaits de leur emploi (46% sont totalement satisfaits, 46% sont plutôt satisfaits, 6% sont plutôt insatisfaits et 2% ne sont pas du tout satisfaits).

73% des diplômés estiment que leur emploi est en adéquation avec la formation acquise en master (37% pensent que c'est totalement en adéquation, 36% plutôt en adéquation, 18% plutôt pas et 9% pas du tout en adéquation).

Que deviennent les diplômés d'un master enseignement ?

Parmi les diplômés de la promotion 2013, 84 diplômés ont validé un master enseignement, soit 6% des diplômés.

90% d'entre eux ont réussi un concours de la fonction publique.

33% se sont réinscrits dans l'enseignement supérieur après le master obtenu en 2013 (l'une des trois années universitaires suivantes).

Au 1^{er} décembre 2015, 95% sont en emploi, 2% en études, 1% en recherche d'emploi et 1% dans une autre situation. Pour la population active, le taux d'insertion est de 99%. La part d'emploi stable est de 90% et la part d'emploi cadre de 98%. 96% travaillent à temps plein et leur salaire médian est de 1821 euros. 72% travaillent dans la région Nord-Pas de Calais. 95% sont satisfaits de leur emploi et 89% estiment qu'il est en adéquation avec la formation acquise en master.

Regroupements des masters

Mathématiques - Informatique - Mécanique - Électronique : Calcul scientifique, Énergie électrique et développement durable, E-services, Finance

1376 DIPLÔMÉS d'un master à Lille 1 en 2013, en formation initiale

Age moyen à l'obtention
du master : 24 ans

Part des femmes : 49%

Part des diplômés
originaires du Nord-
Pas de Calais : 65%

Part des diplômés réinscrits dans
l'enseignement supérieur : 20%

Part des diplômés d'origine sociale «cadre» : 39%

INSERTION PROFESSIONNELLE AU 1^{er} DECEMBRE 2015

(hors 7 diplômés ayant obtenu un diplôme de niveau supérieur au master après le master 2013)

Taux d'insertion : 91%

92% pour les Sciences
90% pour les Sc Eco et Soc

91% pour les hommes
90% pour les femmes

Pour les 1115 diplômés en emploi

Part d'emploi stable : 76%

74% pour les Sciences
76% pour les Sc Eco et Soc

78% pour les hommes
73% pour les femmes

Part d'emploi cadre : 65%

78% pour les Sciences
58% pour les Sc Eco et Soc

73% pour les hommes
57% pour les femmes

Pour les 1083 diplômés en emploi à temps plein

Salaire net mensuel médian : 1912 euros

1966€ pour les Sciences
1900€ pour les Sc Eco et Soc

2002€ pour les hommes
1800€ pour les femmes